

## Organisme de formation

### Ufcv

Antenne Bouvines 234, rue Saint Hubert-59830 BOUVINES

Antenne Amiens 275 Rue Jules Barni, Bat E-80000 AMIENS

Tél : 03 22 33 69 66

Formationpro-hdf@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut*

*pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : Bouvines 775685621 00804

Siret : Amiens 775685621 01604

## Lieu de la formation

FJT Beauvais

1 rue Aldebert Bellier

60000 Beauvais

▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

## Descriptif de la formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "loisirs tous publics "

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 9 novembre 2016

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux

Olympiques et paralympiques [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Niveau visé : 4

**Codes métiers** : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203

**Code Certif Info** : 93227

**N° fiche RNCP** : 28557 date d'enregistrement : 18 Juillet 2016

**Code CPF** : 241669

## Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

**Date** : du 25 Novembre 2024 au 09 Décembre 2025

Formation en alternance à temps plein en continu durant 55 semaines

▶ **Durée totale de la formation** : 1230 heures minimum sur 56 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 630 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 600 heures minimum sur des fonctions d'animateur technicien. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

▶ **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

## Engagement qualité des formations

▶ Certification **Qualiopi** n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

▶ Référencement **DataDock**

▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Pré-requis Exigences préalables à l'entrée en formation

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme en cours de validité
- Posséder une expérience d'au moins 200 heures sur 3 mois en animation auprès de publics **OU**
- Être titulaire d'un diplôme ou brevet (Bafa, Bac pro services aux personnes, DEAES, DEAMP, etc.)
- Satisfaire aux épreuves d'admission

## & troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

## Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations au BPJEPS animation sociale, analyse détaillée d'une animation de groupe

▶ **Date des entretiens** : nous contacter

▶ **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

## Coûts

Nous contacter

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Objectifs et contenus de la formation

### ▶ Objectifs :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- Utiliser les techniques d'animation comme vecteur de lien social

### ▶ Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

## Retrait des dossiers de candidature

▶ **Retrait des dossiers** à partir de Juillet 2024

▶ **Clôture des inscriptions** : 04 Octobre 2024

### Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

▶ Au moins deux visites en milieu professionnel et cinq rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

### Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

### Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

### Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- L'UC3 s'obtient par la soutenance d'un dossier devant un jury concernant la pratique de la direction d'ACM.
- L'UC4 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

**Certification partielle.** Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

### Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

## Planning de la formation

Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ve	1 Di	1 Ma	1 Sa	1 Se	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Lu UC2	1 Me	1 Sa	1 Lu
2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di	2 Me	2 Ve UC2	2 Lu	2 Me	2 Se	2 Ma UC1	2 Je UC4	2 Di	2 Ma
3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je UC4	3 Se	3 Ma	3 Je UC3	3 Di	3 Me	3 Ve UC4	3 Lu UC2	3 Me
4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve UC2	4 Di	4 Me	4 Ve UC2	4 Lu	4 Je UC1	4 Sa	4 Ma UC4	4 Je UC1
5 Ma	5 Je UC4	5 Di	5 Me	5 Me	5 Se	5 Lu	5 Je UC2	5 Se	5 Ma	5 Ve UC2	5 Di	5 Me	5 Ve Ratt UC1/2
6 Me	6 Ve UC4	6 Lu UC1	6 Je UC4	6 Je UC4	6 Di	6 Ma	6 Ve UC3	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Lu UC4	6 Je	6 Se
7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve UC2	7 Ve UC4	7 Lu	7 Me	7 Se	7 Lu	7 Je	7 Di	7 Ma UC1	7 Ve CERT UC1/2	7 Di
8 Ve	8 Di	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu UC3	8 Me	8 Sa	8 Lu UC1
9 Sa	9 Lu	9 Je UC4	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve UC3	9 Lu	9 Me	9 Se	9 Ma UC1	9 Je	9 Di	9 Ma COPIL
10 Di	10 Ma	10 Ve UC2	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Se	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu UC2	10 Me
11 Lu	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Ma	12 Je UC1	12 Di	12 Me	12 Me	12 Se	12 Lu	12 Je UC4	12 Se	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Se
13 Me	13 Ve UC2	13 Lu	13 Je	13 Je UC2	13 Di	13 Ma	13 Ve UC3	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu UC1	13 Je	13 Se
14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Ve UC1	14 Lu	14 Me	14 Se	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Ma UC4	14 Ve	14 Di
15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je COPIL	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu UC1	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Sa	16 Lu	16 Je UC2	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve UC3	16 Lu	16 Me	16 Se	16 Ma UC1	16 Je CERT UC3	16 Di	16 Ma
17 Di	17 Ma	17 Ve UC4	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Se	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu UC1	17 Me
18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Ma	19 Je COPIL	19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je UC1	19 Se	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Me	20 Ve UC2	20 Lu	20 Je	20 Je UC4	20 Di	20 Ma	20 Ve UC3	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve	21 Ve UC3	21 Lu	21 Me	21 Se	21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je UC2	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu UC2	22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Sa	23 Lu	23 Je UC3	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve UC3	23 Lu	23 Me	23 Se	23 Ma UC2	23 Je	23 Di	23 Me
24 Di	24 Ma	24 Ve UC4	24 Lu	24 Lu	24 Je UC3	24 Se	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu UC2	24 Me
25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Ma UC3	25 Ve	25 Di UC4	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma UC4	25 Je
26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu UC1	26 Je UC3	26 Se	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Me	27 Ve UC1	27 Lu	27 Je UC4	27 Je UC3	27 Di	27 Ma UC1	27 Ve UC3	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je Ratt UC3	27 Se
28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve UC2	28 Ve UC3	28 Lu UC2	28 Me	28 Se	28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ve	29 Di UC1	29 Me	29 Sa	29 Sa	29 Ma UC2	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Lu UC4	29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Sa	30 Lu	30 Je UC3	30 Di	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Se	30 Ma UC3	30 Je	30 Di	30 Me
31 Me	31 Ma	31 Ve UC4	31 Lu	31 Lu	31 Me	31 Se	31 Je	31 Me	31 Di	31 Ve	31 Me	31 Di	31 Me

	Résultats Années	Certifications	Réalisations
UC1/2	07/10/2025	07/11/2025	05/12/2025
UC3	08/09/2025	05/10/2025	27/11/2025
UC4	22/04/2025	02/05/2025 .. 10/07/2025	08/09/2025 .. 07/10/2025

COPIL le 19/12/2025, 15/05/2025, 09/12/2025

Fermeture UFCV

Récapitulatif			
	Mb de jours	Mb d'heures	partitionnement
UC1	2	14	UC1
UC2	19	133	UC2
UC3	23	161	UC3
UC4	18	124	UC4
	7	49	* copil et certification
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>630</b>	

Dont FOAD : 15%